

REUNION COMMISSION MIXTE PAYS DE LA LOIRE 03 MAI 2017

Présents : Christian David ligue TT, Antoine Château ligue SA, Hervé Soulard ligue SA, Guy Lepage Comité régional Handi, Audrey Le Morvan Comité régional Handi, FFH.

Excusé : David Lelièvre

Ordre du jour :

1. Conventions
2. Point d'étape
3. Projet d'action envers les jeunes (Audrey Le Morvan)
4. Validation des remboursements double licence
5. Questions diverses

1. Conventions :

- ✓ *Le dernier projet de convention avec son avenant soumis par la ligue SA est adopté, il sera réédité pour le Comité Régional Handisport, proposition pour une signature officielle des présidents lors de l'assemblée Générale de la Ligue le 24 juin à Vertou.*
- ✓ *Invitations à faire, ne pas oublier de mettre Guy Lepage en copie.*

2. Calendrier compétition 2017 – 2018

- ✓ Les jeux de l'avenir sont organisés le 26 mai à St Nazaire, à ce jour aucune demande officielle de la part du comité Régional Handisport auprès de la Ligue afin de fournir une aide en arbitrage, il semble pourtant qu'il manquerait peut-être un JA.
- ✓ Le calendrier spécifique pour le Comité Régional Handisport n'est pas encore complètement défini à ce jour, les grandes organisations FFH pour la saison : 31 mars et 1^{er} avril, championnat de France par équipe, les 19 et 20 mai championnat de France multi catégories, les 9 et 10 juin championnat de France Open, les lieux pour ces différentes épreuves ne sont pas encore déterminés, La Vaillante Angers candidate pour le Championnat de France Open.
- ✓ Le criterium National est en refonte actuellement.
- ✓ Pour la Ligue SA :

Des formations d'arbitres sont programmées afin de constituer un effectif arbitral propre au TTSA. On distingue trois sessions :

- Session pour les arbitres FTTT
- Session pour les non-initiés (ni FTTT, ni FFSA)
- Session pour les licenciés FFSA

Le 7 octobre 2017, stage de sélection pour la Coupe de France TTSA avec en parallèle la session d'arbitres pour les non-initiés. Deuxième stage, le 18 novembre 2017, de préparation à la Coupe de France TTSA. A cette occasion, une formation pour les licenciés FFSA sera mise en place. Le 19 mai 2018 stage de préparation au championnat de France.

La Ligue SA souhaite étoffer le staff d'encadrants avec Jérôme, il y aura Paul Marie Poulain ainsi que Stéphane Marmion afin qu'ils puissent suivre aussi la Coupe de France et le championnat régional. Antoine va faire parvenir un budget prévisionnel pour le financement de la ligue TT pour les stages.

- ✓ Organisation des championnats départementaux FFSA le 3 février 2018 dans chaque département, avec une formation d'arbitres FFTT prévue dans le 44 (pour 44,49 et 85) à l'image de ce qui s'est fait cette saison avec Isabelle Beudard et qui a permis de former 7 nouveaux arbitres FFSA.
- ✓ Championnat régional FFSA le 24 mars 2018 dans la Sarthe (selon les retours de l'appel à candidature ?) en 2017. Cette épreuve a rencontré un vif succès à La Roche Sur Yon avec plus de 100 pongistes représentant 18 associations. A cette occasion La ligue TT pourrait fournir des AR en formation pratiques et qui pourraient ainsi obtenir la spécialisation FFSA le matin avec intervention d'Isabelle Beudard. Voir avec Patrick Gaudemer le responsable formation local afin d'organiser une session d'AR le 24 février (pour le 53 et le 72). Cela permettrait donc de fournir des arbitres pour cette épreuve.
- ✓ Manifestation compétitive en direction des jeunes proposée par le Ligue SA, le Challenge Jeunes Pongistes. Amener les jeunes d'établissements à pratiquer en clubs (affiliés FFSA ou non) afin de leur permettre d'accéder à une offre compétitive. Organisation le 5 décembre 2017 à la Flèche.
- ✓ Journée « Ping découverte » à renouveler date proposée le 6 février 2018 9h30 – 15h30, renouveler également l'expérience avec les étudiants du DEJEPS sur la journée complète. Lieu voir quel club pourrait nous accueillir dans le 44, (Orvault, St Herblain, St Julien, Beaulieu ?). A mettre au calendrier Ligue.

3. Projet d'action envers les jeunes

- ✓ Audrey attire notre attention sur le nombre de licenciés avec handicap qui n'osent ou surtout ne connaissent pas le tennis de table handi, comment le faire connaître ? L'action entreprise à ce jour est la volonté de caler les interventions pour le handi et la Ligue SA par l'intégration de modules handi dans les différentes formations de cadre. 1heure en JAF et AF, 2 heures en EF et 3 heures pour le CQP, à savoir que la FFH par l'intermédiaire de son DTN est très attaché à ces interventions. Ces formations à l'attention des stagiaires ont bien été dispensées dans tous les départements, à vérifier pour le 44. Encadrement : Jérôme Perez CDTT 49, Emilie Pelletier 85 : voir conventionnement et financement ligue TT. A définir pour les intervenants, à privilégier les salariés des CDSA ! (le cas échéant, faire appel à d'autres intervenants).
- ✓ Intervention également d'Hervé Soulard lors du DEJEPS à Nantes pour une validation AQSA. Il serait bon de trouver le parallèle en sport handi, à voir avec Stéphane Lelong à la FFH. A voir pour une session AQSA M2 Tennis de Table en 2017.
- ✓ Rappel du projet ping et handicap défini en 2016.
- ✓ Christian David présente également le projet de la Ligue « projet associatif Tokyo 2020 et le projet ping et handicap complètement intégrés dans le projet Ligue pour la mandature en cours. Concernant le handi-guide qui est un outil de communication, attention tout de même à bien vérifier à la capacité des clubs de pouvoir bien entraîner et à bien accueillir dans la mesure où il est très facile de s'inscrire et qu'il y a peu de vérifications des instances fédérales.

4. Validation des remboursements double licence :

- ✓ A la date du 3 avril il semble que tous les clubs n'ont pas encore fait leur demande, il est accordé un délai jusqu'à fin mai, avec paiement des remboursements début juin. Ces délais peuvent être réajustés en fonction de la date de clôture des comptes par la, en tenant compte de la date de clôture des comptes pour la ligue.

- ✓ Il est précisé Le remboursement se fait bien directement auprès des clubs où est prise la licence FFTT et que c'est bien l'affiliation fédérale FFH ou SA qui est remboursée et non les cotisations départementales ou régionales pour les clubs avec une section spécialisée.
- ✓ La part licencié remboursée est la part de la licence fédérale prise, c'est-à-dire 17,70 pour une licence tradi et 5,25 pour une licence promo.
- ✓ Christian David revoit les calculs en fonction des nouvelles demandes pouvant arrivées et de quelques licenciés omis dans les premiers calculs, le montant global à rembourser devrait être aux environ de 2000 euros pour la saison 2016-2017.
- ✓ Article à faire paraître sur le site de la Ligue afin de rappeler la possibilité de remboursement de double licence jusqu'à fin mai, diffusion par les 3 ligues aux clubs TT SA Handi
- ✓ Transmission du document de double-licence en début de saison sportive aux deux ligues (SA et Handi) pour diffusion directe auprès des sections TT ou des associations SA proposant du TT et pouvant bénéficier de ce dispositif.

Pour La commission
Christian DAVID